

ILES
ST-PIERRE ET MIQUELON.

Le Chef du Service de l'Inscription Maritime Chargé du

Bureau Militaire Local, à Monsieur le Commandant du
145^e Reg. d'Inf. *Maritimu.*

Pour me permettre d'établir le rappel de 15 à 20 francs des primes supplémentaires de démobilisation revenant à
M. *Vincenti Guri* classe 1897 matricule je vous prie de me retourner le présent questionnaire
après avoir répondu aussi exactement que possible.

DÉSIGNATION des régiments ou bâtiments successifs.	SERVICE DONNANT DROIT A 20 FRANCS			OBSERVATIONS
	Au front.	A l'hôpital zone des armées.	En convalescence au titre des armées	
<i>173^e R.I. 5 nov. 16.</i>	du	du	du	
	au	au	au	
<i>145^e R.I. 1^{er} janv. 18.</i>	du	du	du	
	au	au	au	
	du	du	du	
	au	au	au	
	du	du	du	
	au	au	au	
<i>(déclaration de l'intéressé)</i>				

A Saint-Pierre, le *18 juin* 1920.

Le Chef du Service de l'Inscription Maritime,
Chargé du Bureau Militaire local,

